

PCPE - TSA 25 FONDATION PLURIEL

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Bourgogne-Franche-Comté

9 chemin de Palente - 25000 - BESANCON

Téléphone : 07 87 30 06 63

Courriel : pcpe.adultesautistesdoubbs@fpluriel.org

Site internet : <https://www.fondationpluriel.org/etablissement/pole-de-competences-et-de-prestations-externalisees-pour>

Fonctionnement

Type d'établissement	(PCPE) Pôle compétence et de prestations externalisées
Intitulé de l'agrément	Le PCPE est un dispositif souple et adaptable qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins des personnes sans solution d'accompagnement en proposant des interventions individualisées. Ce dispositif est déployé sur l'ensemble du Département exception faite du Pays de Montbéliard dont le secteur est couvert par l'association Sésame Autisme de Franche-Comté.
Zone géographique concernée	Bourgogne Franche-Comté, Doubs - 25
Accueil et procédure d'admission	
Profil des personnes accueillies	AUTISTE TSA
Capacité d'accueil	15 places
Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?	Oui
Modalité d'admission	Le PCPE s'adresse aux adultes de 18 ans au moins, présentant des troubles du spectre autistique et bénéficiant d'un orientation de la CDAPH en faveur d'un PCPE. Le PCPE a une capacité de 15 places. Cette prestation est financée par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne/Franche-Comté. Elle est soutenue par la Maison Départementale des personnes en situation de handicap du Doubs.
Composition de l'équipe	
Commentaire(s) composition de l'équipe	Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour adultes autistes a pour missions de :

- Co-construire des solutions adaptées aux besoins individuels de chaque personne
- Coordonner les différents acteurs intervenant auprès de chaque personne
- Informer ou être un relai d'information pour les personnes accompagnées et leurs proches

Un accueil téléphonique est proposé du lundi au jeudi de 9h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30.

Modalités d'accompagnement

Description des interventions proposées

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour adultes autistes est un dispositif du pôle accompagnement et habitat. À l'écoute de chaque personne et en lien avec sa famille, le pôle construit avec ses partenaires des parcours de vie sur mesure afin de développer l'autonomie et de favoriser l'inclusion. La coordination des différents intervenants permet d'accompagner la personne dans toutes les dimensions de la vie (emploi, logement, vie sociale, soin) dans une visée inclusive.